

Le processus de vote

We see. We care. We act
39 WAGGGS
WORLD
CONFERENCE

On observe, on écoute, on agit
La 39e Conférence
Mondiale de l'AMGE

Vemos. Cuidamos. Actuamos.
39^a CONFERENCIA
MUNDIAL DE LA
AMGS

نحن نرى، نحن نهتم، نحن نتخذ إجراء
المؤتمر العالمي التاسع والثلاثون
للجمعية العالمية للمرشّدت
وفتيات الكشافة





Qui peut voter ?

La chef de délégation vote au nom de chaque organisation membre.

Si la chef de délégation ne peut pas être présente, une autre déléguée ou un membre de la délégation peut être autorisé à voter – il faut donner un préavis à la coordinatrice de l'équipe des procédures **avant l'ouverture du scrutin**.

Pour avoir le droit de vote, une organisation membre doit :

- Avoir payé sa cotisation annuelle à l'AMGE jusqu'à l'exercice financier précédant la conférence inclus
- Respecter les conditions relatives à toute exonération, tout report ou tout échéancier de paiement (le cas échéant)

Ne peut pas voter:

- Organisations membres suspendues
- Spectatrices, invitées, membres du conseil mondial





Les droits de parler et voter

Qui	Peut parler ?	Peut voter ?
Déléguées	Oui - sur n'importe quelle question, lorsque la présidente l'autorise	Oui — un vote par organisation membre, fait par la chef de délégation
Spectatrices	Uniquement si leur chef de délégation en fait la demande et que le président donne son accord	Non
Conseil mondial	Oui — sur n'importe quelle question, lorsque la présidente l'autorise	Non
Autres participantes	Peut être invitées à parler par la présidente	Non

Vote par procuration n'est pas permis sur la constitution de l'AMGE.





Moyens de voter

Consentement général

La présidente demande : « S'il n'y a pas d'objection. »

Le silence vaut accord. Si une objection est soulevée, un vote à main levée est organisé.

Vote électronique

La chef de délégation vote via la plateforme de la conférence.

Scrutatrices vérifient et rapportent les résultats à la chef. À utiliser lorsqu'un vote par dépouillement est requis.

En levant la carte de pays

Utilisé lors des conférences en présentiel. Le président demande aux participantes favorables, opposées et s'abstenantes de lever leur carte de pays.

Les scrutatrices comptent les participantes de chaque groupe.

Bulletin de vote papier

Utilisé lors des conférences en présentiel lorsque le vote électronique n'est pas disponible ou à la discrétion de la présidente, après consultation de la coordinatrice de l'équipe chargée des procédures.

Les scrutatrices comptent les votes papier et communiquent les résultats.

Les résultats du vote électronique sont affichés en détail, sauf dans le cas des appels d'offres pour l'organisation d'événements et des élections, où seul le résultat est indiqué.





Majorités de vote

Sujet	Qui peut voter	Majorité requise
Ratification des points d'ordre préliminaires (Chef, Scrutatrices, Programme, Règles de procédure)	Membres à part entière et membres associées	Consentement général ou majorité simple
Modifications constitutionnelles ; Politique, stratégie et normes ; Politique financière ; Admission/radiation des membres ; Séances à huis clos ; Modifications des autorisations de présence	Membres à part entière	75% majorité
Élection du Conseil mondial	Membres à part entière	Majorité simple
Offrir à accueillir la prochaine conférence mondiale	Membres à part entière et membres associées	Majorité simple
Toutes les autres propositions de motions et amendements	Membres à part entière et membres associées	Majorité simple

Une majorité simple = plus de la moitié des suffrages exprimés. Les abstentions ne sont pas comptabilisées comme des suffrages exprimés.





Vote sur les motions et les amendements

La chef fixe l'ordre des votes. Avant chaque vote, la chef explique :

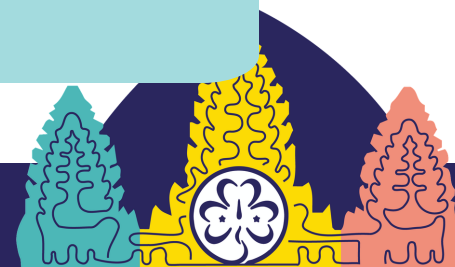
- L'objet du vote
- Qui a le droit de vote
- L'ordre dans lequel les propositions d'amendement seront soumises au vote
- À quoi ressemble la proposition de motion modifiée lorsqu'un amendement a été adopté
- La majorité requise
- Modalités du vote
- Les conséquences de l'adoption ou du rejet de la proposition

Vos options :

- **Pour**— vous soutenez la proposition
- **Contre** — vous opposez la proposition
- **Abstention** — vous choisissez de ne pas voter

In cas d'égalité des voix, la motion n'est PAS adoptée.

Une abstention n'est pas prise en compte dans le décompte des voix.





Vote sur les offres à accueillir la prochaine conférence

1er tour

Toutes les propositions sont soumises au vote. Une majorité simple est requise pour l'adoption.

2e tour (si aucune proposition n'est adoptée au 1er tour)

Un tour supplémentaire a lieu entre les deux propositions ayant recueilli le plus grand nombre de voix au 1er tour.

S'il n'y a qu'une seule proposition, un vote a tout de même lieu et une majorité simple est requise.





Vote sur les élections

Conseil mondial

Le processus :

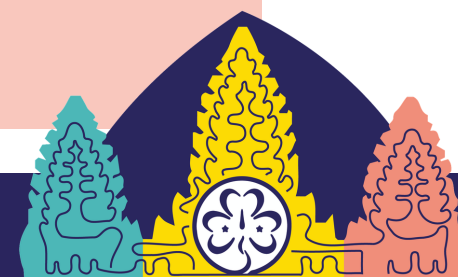
- Le vote se fait par **scrutin électronique secret**
- Les candidates sont classées par **ordre alphabétique**
- Vous pouvez attribuer une voix par candidate, dans la limite du nombre maximal de postes disponibles
- Vous n'êtes **pas** obligées d'utiliser toutes vos voix

Exigences relatives à la composition finale :

- Au moins **deux jeunes femmes de moins de 30 ans** parmi les administratrices élues :
- S'il n'y a aucune administratrice sortante de moins de 30 ans : les deux jeunes femmes ayant obtenu les meilleurs scores sont élues
- S'il y a une administratrice sortante de moins de 30 ans : la jeune femme ayant obtenu le meilleur score est élue
- S'il y a deux administratrices sortantes de moins de 30 ans : les candidates ayant obtenu les meilleurs scores sont élues, quel que soit leur âge
- Pour **chaque domaine de compétence défini**, la candidate ayant obtenu le meilleur score pour cette compétence est élue (si le projet de règlement intérieur est approuvé. Dans le cas contraire : sans objet)

Égalité des voix :

Un nouveau tour de scrutin a lieu entre les candidates à égalité. Si l'égalité persiste, les candidates prennent la parole pendant trois minutes maximum, puis un nouveau vote a lieu. Si l'égalité persiste, un nom est tiré au sort.



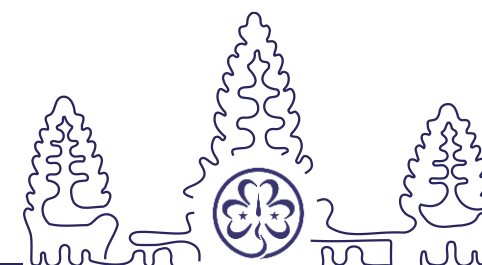
Comment voter

Guide de la plateforme

Étapes clés :

1. Accédez à la section **vote** sur la plateforme
2. Sélectionnez la motion ou la proposition sur laquelle vous souhaitez voter
3. Choisissez **Pour**, **Contre**, ou **Abstention**
4. Confirmer votre vote

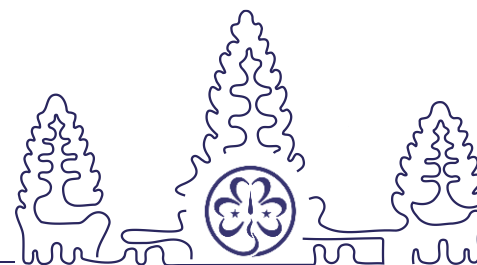
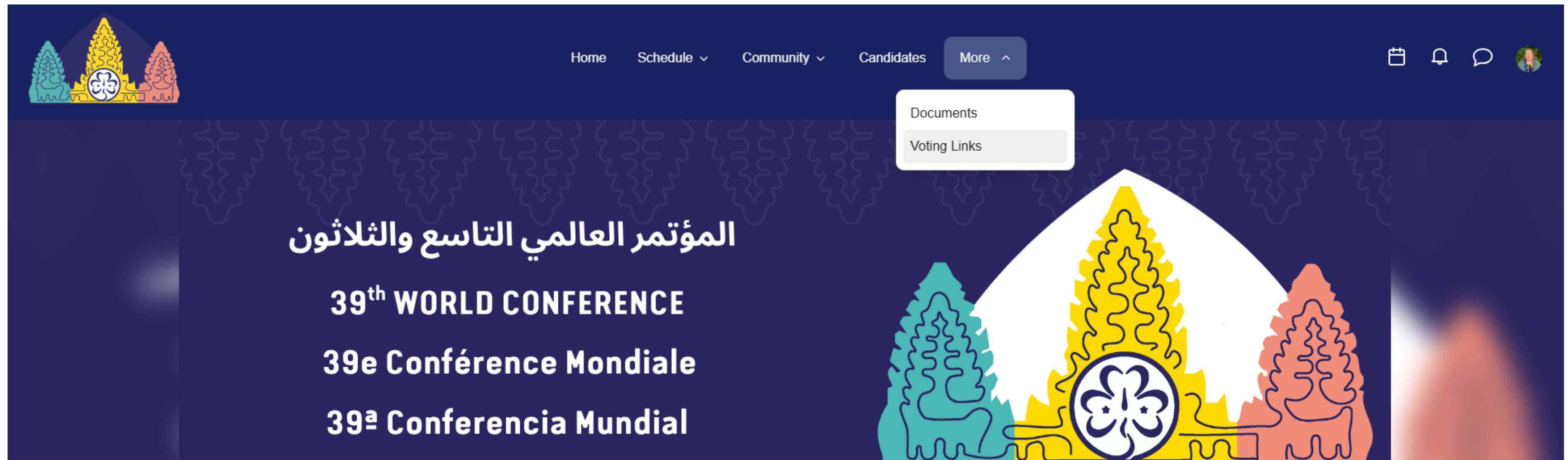
Uniquement la chef de délégation (ou une représentante autorisée qui la remplace) peut voter. Les scrutatrices vérifieront tous les résultats.



Comment voter

Guide de la plateforme

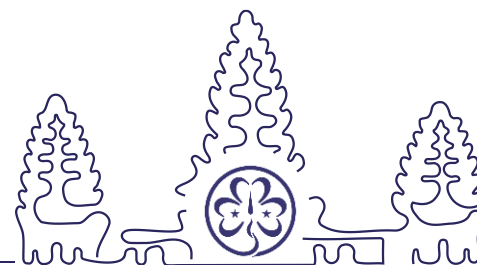
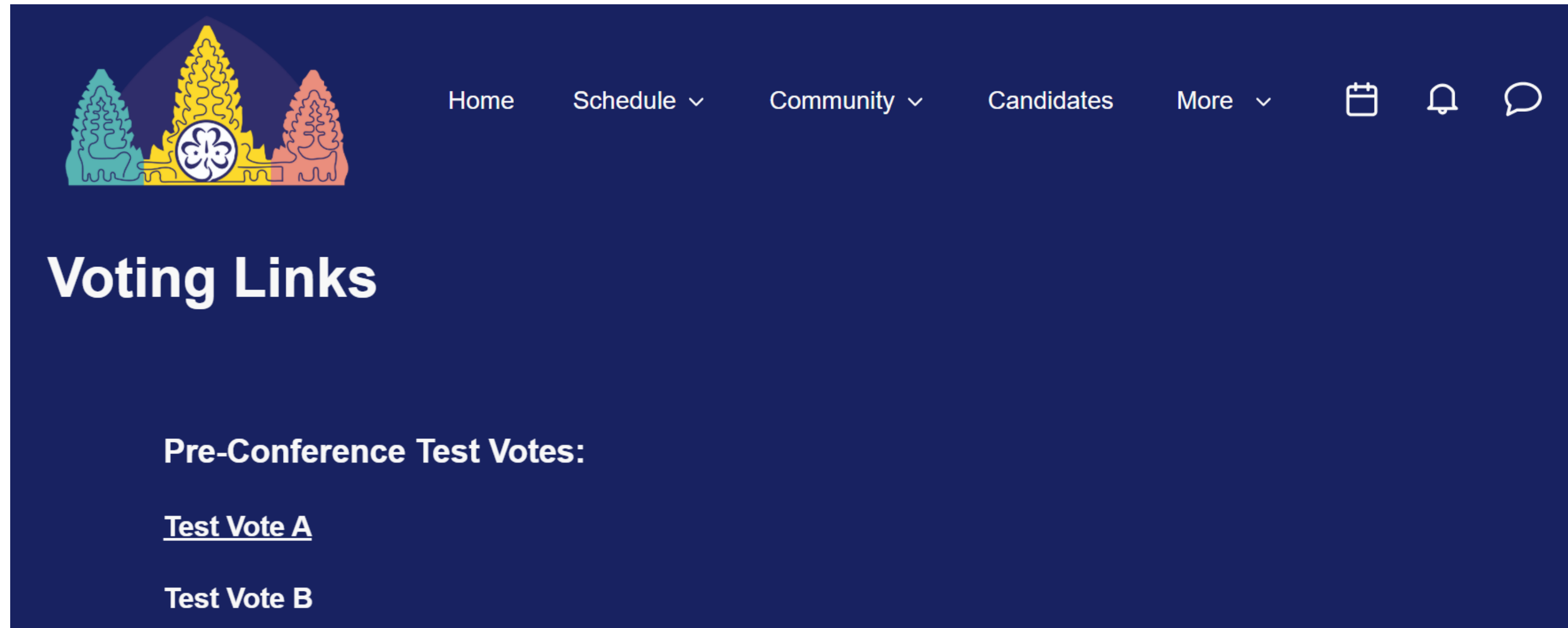
Accédez à la section **vote** sur la plateforme



Comment voter

Guide de la plateforme

Sélectionnez la motion ou la proposition sur laquelle vous souhaitez voter.



Choisissez **Pour**, **Contre**, ou **Abstention**.

Pre-Conference Test Vote A

"Camping in the rain is fun"

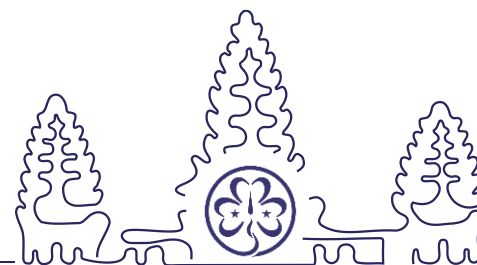
Please select For, Against or Abstain from the list below:

☐ For

☐ Against

☐ Abstain

Submit Vote



Comment voter

Guide de la plateforme

Étapes clés :

1. Accédez à la section **Élection** sur la plateforme
2. Feuilletez les candidates listées par **order alphabétique**
3. Notez des indicateurs des candidates de moins de 30 ans et domaine de compétence
4. Sélectionnez jusqu'au nombre maximum de candidates disponibles
5. Soumettez vos votes

Vous n'êtes pas obligées à utiliser tous vos votes. Le vote est secret.



Pre-Conference Test Vote B

Select the six (6) superpowers you would most like to have:

☐ Flying

☐ Time travel

☐ Invisibility

☐ Speaking every language

☐ Perfect memory

☐ Super strength

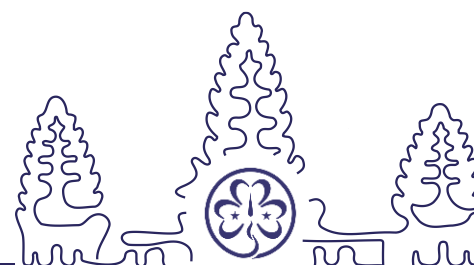
☐ Breathing underwater

☐ Super speed

☐ Power to control the weather

☐ Making everyone laugh

Submit Vote



- Après l'élection, le résultat sera **annoncé par la présidente**.
- Les membres élues sera annoncées par **ordre alphabétique**.
- Ensuite la présidente demandera à la conférence de confirmer la nomination des membres du conseil en **votant oui/non/abstention** (50 % majorité).
- **Le conseil mondial élira sa nouvelle présidente et ses vice-présidentes** lors de sa première réunion et annoncera le résultat à la conférence.





QUESTIONS?

Contacter l'équipe des procédures :
proceduralteam@wagggg.org

Pour des questions générales de gouvernance :
governance@wagggg.org